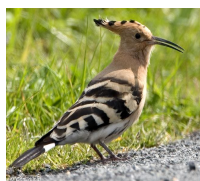


« La Huppe du Paradou »



Mairie BP23
16 rue Georges Clémenceau
44760 La Bernerie en Retz.

La Bernerie en Retz le 30/06/2019

Objet : Remarques sur le tracé Vélocéan/Véلودyssée sur la commune de La Bernerie en Retz

Notre association existe depuis 2004. Elle a pour but la protection et la valorisation des espaces naturels, du littoral, des cheminements piétonniers, du cadre de vie et de l'environnement. Nous sommes particulièrement attentifs au développement des liaisons douces sur notre commune et particulièrement des voies cyclables.

A ce titre, nous avons souhaité vous faire part d'un certain nombre de remarques concernant la piste vélocéan/Véلودyssée qui traverse notre commune. Cette piste est très fréquentée tout au long de l'année avec des pics importants en période de vacances scolaires et les week-ends.

La première de nos remarques concerne le mauvais état du balisage. Il n'est pas rare de rencontrer des cyclistes en quête de leur chemin. En effet, beaucoup de panneaux sont presque effacés (certains riverains bienveillants y refont la flèche comme sur la photo 1). Ils peuvent avoir disparu (rd point en haut de la rue de la Villardière) ou être cachés par la végétation. Enfin, les marquages au sol sont parfois assez illisibles. Toutefois concernant ceux-ci, nous notons qu'ils viennent de faire l'objet d'une campagne de rafraîchissement par notre commune.



Certaines traversées de route sont particulièrement difficiles. C'est le cas de la traversée de la RD 97 (Pornic/La Bernerie) au niveau de la Rogère et ceci malgré un plateau surélevé. En été ou les week-ends, la circulation automobile est très importante sur cet axe.

Autre point noir, la traversée de la RD 66 (La Bernerie/Nantes), très fréquentée également, que les cyclistes doivent de plus emprunter sur une cinquantaine de mètres, sans aménagement.

Sur la portion entre le Pré Tarin et les Moutiers, Vélocéan est en site propre mais l'accès aux véhicules n'a pas été fermé pour permettre aux agriculteurs d'accéder, ce qui est légitime, à leurs champs. Mais du fait de l'absence d'obstacle, il n'est pas rare de voir des automobiles l'emprunter.

La traversée de la Zac de la Rogère, en cours d'achèvement, nous pose quelques questions en terme de sécurité, pour les cyclistes et les résidents. De nombreux chemins piétons traversent la piste, et sur certains lots privés, des portails piétons ont été ouverts directement sur la piste contrairement à ce qui était prévu à l'origine.

D'autre part le tracé de Véloodyssée a été modifié (il y a déjà 2 à 3 ans) par l'implantation de cette Zac, mais le plan/itinéraire sur le site interne ne l'est pas à ce jour, comme on peut le voir sur le plan qui suit :



En jaune le nouveau tracé

Nous avons souhaité, par cette lettre, attirer votre attention sur ces problèmes. Bien sûr, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Nous vous prions d'agréer nos plus sincères salutations.

Au nom du Conseil d'administration,
Jean-Pierre Barbedette,
Président.

Coordonnées :

Email : j-pierre.barbedette@neuf.fr

Tel : 07 77 06 13 54